

Communication aux médias du mercredi 19 mai 2021

Les seniors peuvent à nouveau participer régulièrement à l'école ordinaire

Deux ans après la crise, les députés restaurent formellement la possibilité pour des seniors de participer régulièrement à des cours chez les petits élèves fribourgeois, moyennant le respect de certaines conditions. Pro Senectute Fribourg salue chaleureusement la décision du Grand-Conseil qui favorise les relations entre les générations.

Rappelez-vous. Il y a deux ans, une nouvelle réglementation restrictive introduite par la DICS empêchait formellement la poursuite du projet «*Seniors dans les salles de classe*». Une réaction de la Fondation cantonale, soutenue par des députés de tous bords et des deux côtés de la Sarine, avait permis un retour en arrière et la DICS avait retiré son projet suite à un *tapage* médiatique qui dépassait les frontières cantonales en raison de l'existence de ce projet dans toute la Suisse. Le Grand-Conseil valide maintenant la proposition de modification de la Loi scolaire allant dans le sens de la motion Schneuwly / De Weck approuvée à l'unanimité par les députés en février 2020. Rien de spectaculaire donc, mais un champ à nouveau libre pour l'intégration de seniors dans les salles de classe.

Avant la pandémie, il y a eu jusqu'à 25 classes dans la partie alémanique du canton (dont Morat, Schmiten, Düdingen, Flamatt) ouvertes à la présence d'un senior, quelques heures par semaine. Ce projet a été suspendu depuis mars 2020 en raison de la pandémie, mais devrait reprendre du côté du Lac et de la Singine en septembre 2021. Les communes et la DICS doivent valider cette proposition émanant des enseignants. Le senior doit transmettre un extrait de son casier judiciaire.

Trois gagnants pour le projet « Senior dans les salles de classe »

Le senior passe deux à quatre leçons par semaine dans une classe. Il forme un tandem avec l'enseignant(e) et prend en charge des tâches convenues en fonction des capacités et des intérêts. Le contact régulier sensibilise toutes les parties impliquées à l'environnement de l'autre et favorise l'échange et la compréhension entre les générations. Le senior est valorisé par l'accomplissement d'une tâche utile à la société. Les écoliers, eux, bénéficient de l'expérience et de la vision du monde élargie des personnes âgées, tandis que l'enseignant bénéficie d'un soutien dans son enseignement. Pro Senectute Fribourg propose et organise cette offre pour les communes intéressées.

Pour plus d'informations : www.fr.prosenectute.ch

Contact:

Pro Senectute Fribourg

Emmanuel Michielan, directeur

www.fr.prosenectute.ch

emmanuel.michielan@fr.prosenectute.ch

078.843.19.82